

LA CES EVALUE LES RESULTATS SOCIAUX DE LA PRESIDENCE IRLANDAISE

"Priorités claires – résultats inégaux"

La CES considère la Présidence comme une période idéale pour mesurer les progrès réalisés au niveau de la politique et de la législation sociales de l'UE. Tandis que la CES reconnaît qu'une Présidence UE ne peut prendre des décisions à elle seule et nécessite la coopération de la Commission, du Parlement européen et du Conseil lorsqu'il s'agit de prendre des mesures concrètes, chaque Présidence a un rôle spécial à jouer dans la manière dont elle mène les débats, établit des priorités, prépare les travaux pratiques et établit le profil de certaines questions spécifiques.

La CES ne donne pas une évaluation politique générale des prestations de la Présidence irlandaise. Le verdict se base principalement sur les dix tests sociaux présentés par la CES dans son Mémoire à la Présidence irlandaise au début du mois de janvier 2003.

Sur la base de ces dix tests sociaux, la CES conclut que la Présidence irlandaise avait une priorité principale, c'est-à-dire l'accord sur la nouvelle Constitution, et qu'elle n'est pas parvenue à atteindre la plupart de ses propres objectifs sociaux ou réaliser les ambitions de la CES.

La Présidence irlandaise n'est pas la seule à blâmer. La Commission européenne a été à plusieurs reprises la principale responsable de l'absence de progrès (cadre pour les services d'intérêt général, RSE, etc.). Dans d'autres cas, divers gouvernements au sein du Conseil ont retardé l'adoption d'un compromis (travailleurs temporaires) ou ont insisté sur des compromis qui ne conviennent pas à la dimension sociale de l'Union européenne. Le pouvoir de négociation, la pression exercée et l'effort politique très discuté déployé par la Présidence irlandaise ont conduit à un accord sur la nouvelle Constitution européenne.

| DIX TESTS SOCIAUX POUR LA PRESIDENCE IRLANDAISE | VERDICT |
|---|--|
| 1. CIG: garantir un traité constitutionnel démocratique, moderne et social pour l'Europe | Généralement positif, mais inégal au niveau des questions sociales |
| 2. Stratégie de Lisbonne: prendre des mesures en accord avec les objectifs de Lisbonne en vue de s'attaquer aux problèmes immédiats auxquels l'Europe fait face et de poursuivre l'engagement vis-à-vis de l' <i>Amélioration quantitative et qualitative de l'emploi</i> sur la base de politiques en matière d'économie, d'emploi et de cohésion sociale | Négatif |
| 3. Immigration: Développer une politique UE commune de migration et d'asile abordant l'intégration et la gestion des flux migratoires | Résultat inégal |
| 4. Révision CEE: Mettre un terme au délai de 3 ans dans la révision législative | Positif |
| 5. Santé et sécurité au travail: Implémenter la stratégie communautaire 2002-2006 | Résultat inégal |
| 6. Contrôle des fusions: Intégrer les considérations en matière d'emploi et la participation | Négatif |
| 7. Travail intérimaire: Adopter la directive | Négatif |
| 8. Temps de travail: Mettre un terme à l'opt-out' (renonciation) individuelle et restreindre les autres dérogations | Négatif |
| 9. Services d'intérêt général: Lancer une procédure pour une directive cadre ou imposer un moratoire législatif concernant la libéralisation | Négatif |
| 10. Responsabilité sociale des entreprises: Développer le débat RSE dans le cadre du modèle social européen, et préciser que la RSE n'est pas une alternative au dialogue social et à la négociation collective | Résultat inégal |